



Organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) et l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU Internationale), le Prix de Thèse sur la Ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française :

- révélant des façons nouvelles ou renouvelées de saisir les enjeux contemporains de la ville, du fait urbain, et d'en appréhender les transformations, y compris selon une approche historique ;
- contribuant à éclairer voire interpellier l'action sur la ville et les espaces urbanisés, les activités de l'ensemble des opérateurs urbains, que ce soit dans le cadre de leurs politiques publiques, de leurs pratiques professionnelles, ou de la gestion urbaine.

PRIX

Le Grand Prix est honoré d'une récompense de 3 000 euros. Les Prix Spéciaux sont honorés chacun d'une récompense de 1 000 euros.

DÉMARCHES

Peuvent concourir au Prix de Thèse sur la Ville 2025, les auteur(e)s des thèses soutenues entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024 qui répondent à l'objet défini dans l'article 1 du règlement.

Les candidat(e)s doivent impérativement envoyer **avant le 4 avril 2025 à minuit (heure de Paris)** sous peine de refus :

- le texte complet de leur thèse avec la date de soutenance et la liste des membres du jury avec leur fonction dans le jury ;
- l'introduction et la conclusion de la thèse paginées, identifiées (en haut ou bas de page : titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) ;
- d'une manière autonome, un résumé paginé de 25 000 caractères au plus (espaces, ponctuation compris), portant sur la problématique, la mé-

PRIX DE THÈSE

sur la

VILLE

2025

20^{ème} édition



thodologie et les principaux résultats identifiés (en haut ou bas de page : résumé-titre de la thèse, nom, prénom du docteur, année) ; y sera associée la liste des mots-clefs retenus pour la thèse, ainsi qu'une courte bibliographie (15 références maximum) ; **une attention particulière sera portée par le jury à la qualité du résumé ;**

- un CV avec une adresse personnelle (si possible) e-mail valide ;
- le titre de tous les fichiers avec le nom de l'auteur(e) et la nature du document (Cf. : DUPONT Nicole - CV).

Chaque candidat(e) devra remplir un questionnaire et télécharger ses documents sur le site : <https://chantier.net/these/>

PLUS D'INFORMATIONS

Contact PUCA : lionel.martins@developpement-durable.gouv.fr

Règlement du Prix de Thèse sur la Ville consultable sur : www.urbanisme-puca.gouv.fr